

Résultats du plan d'action 2014 suite aux 1ers Etats généraux Vols dans Habitations

Pierre Thomas, Directeur de la Direction Sécurité locale intégrale – DG Sécurité et Prévention

Je tiens avant toute chose à vous souhaiter la bienvenue à ces **deuxièmes Etats généraux Vols dans Habitations**.

Ces deuxièmes Etats généraux Vols dans Habitations ne sont pas le fruit du hasard. Le coup d'envoi a déjà été donné, le 1er juin 2012, lors de la grande Conférence de Sécurité à la maison provinciale d'Anvers. Les provinces d'Anvers et de Limbourg, le parquet général d'Anvers et nous-mêmes, en notre qualité de Direction générale Sécurité et Prévention, avons uni nos forces et plaidé à ce moment pour une approche conjointe des vols dans habitations.

C'est ainsi que nous avons organisé, l'année suivante, pour être précis le 21 octobre 2013, nos premiers Etats généraux Vols dans Habitations. L'objectif était de promouvoir **une vision commune pour réorienter la politique existante de prévention des cambriolages**.

Les différents résultats et les conclusions de cette première conférence ont conduit à la mise en œuvre d'un **plan d'action pour 2014**.

Ce plan d'action s'articule autour des piliers suivants :

- Image de la criminalité et analyse
- Collaboration
- Innovation et technologie

C'est avec grand plaisir que je vous présente aujourd'hui les premiers résultats de ce plan d'action.

En ce qui concerne le pilier **image de la criminalité et analyse**, nous pouvons dégager différents points d'action.

Un premier résultat est **la réalisation d'un moniteur 'vols dans les habitations'**.

Jusqu'il y a peu, nous ne disposions pas d'une image claire du phénomène 'vols dans habitations', ni d'une approche stratégique de ce phénomène par les différents acteurs concernés. Un rapportage en matière de sécurité intégrale pour les vols dans habitations s'imposait donc.

Partant de ce constat, nous avons réfléchi à la formulation d'une réponse. Pour ce phénomène, les données existantes sont disponibles à différents niveaux, sans toutefois qu'il existe une image uniforme. Pour remédier à cette lacune, la Direction générale Sécurité et Prévention a développé une application regroupant les différentes données relatives aux

cambrillages dans les habitations. L'application – qui sera disponible sur le site web besafe.be – permet à tous les acteurs intéressés de consulter, de manière centralisée, les différentes données liées au phénomène. Dans le workshop 'image de la criminalité et analyse', nous vous expliquerons les possibilités de l'application 'Moniteur Vols dans Habitations'. Cet outil sera encore affiné et étendu afin de pouvoir générer à terme des liens entre les données et/actions spécifiques visant à organiser une sensibilisation plus ciblée. Nous sommes donc ouverts à toute remarque et ajout de votre part pour améliorer notre outil.

L'organisation de **réunions d'experts et des académiciens** fait partie du volet 'image de la criminalité et analyse' du plan d'action.

Nous nous sommes concertés de manière constructive avec les académiciens de différentes universités. Sur la base de nos contacts sur le terrain, il nous a semblé nécessaire de renforcer les liens entre les acteurs de terrain et le monde académique. Notre objectif est de ne plus envisager le seul phénomène des vols dans habitations mais bien la prévention de la criminalité au sens large. Parmi les points d'action concrets qui découlent de cette collaboration avec le monde académique, citons : l'inventaire des groupes de recherche au niveau belge dans différents domaines, mais également l'inventaire des recherches scientifiques et des publications relatives notamment au phénomène vols dans habitations. Par ailleurs, nous entendons stimuler au mieux l'échange d'informations structurel entre notre Direction et le monde académique.

Le deuxième domaine dans le cadre du plan d'action Vols dans Habitations dans lequel nous souhaitons être actifs est **l'innovation et la technologie**.

Dans ce cadre, nous profitons de l'occasion pour vous annoncer que **la recherche scientifique relative à l'influence des nouvelles technologies** sur la maîtrise de la criminalité vient d'être lancée le 1er novembre dernier. Cette recherche sera menée par la VIVES Hogeschool et l'université d'Anvers. Les citoyens sont de plus en plus confrontés aux nouvelles technologies dans leur quotidien et celles-ci peuvent malheureusement être utilisées à mauvais escient par des personnes malintentionnées. Par ailleurs, les auteurs de délits sont souvent équipés aujourd'hui de matériel sophistiqué pour commettre leurs méfaits. Nous essayerons au moyen de cette recherche de dresser un inventaire des nouvelles technologies les plus utilisées et de voir comment éviter de leur mauvaise utilisation.

Un autre résultat important est que cette recherche nous permet d'adapter nos connaissances et stratégies de prévention. La politique publique en matière de lutte contre la criminalité doit en effet être adaptée en fonction de l'émergence de ces nouvelles technologies.

Je vous propose de découvrir l'objectif de cette recherche et de communiquer vos premières réflexions à l'occasion de l'atelier « Nouvelles technologies » organisé cet après-midi.

Citons encore un autre point d'action qui a son importance : il s'agit de **favoriser l'enregistrement des biens et données au moyen d'une solution technologique.**

Actuellement, il est souvent difficile pour les services de police de restituer les biens volés à leur propriétaire légitime. Les citoyens sont encore trop peu nombreux à prévoir une description détaillée de leurs biens volés. Nous avons également tenté d'y remédier et ce, au moyen d'un 'coffre virtuel'.

Nous collaborons à cet effet avec la Direction générale Institutions et Population qui est responsable de la e-ID. La carte d'identité électronique est un moyen sûr qui offre de plus en plus de possibilités. Nous souhaitons également faciliter l'enregistrement des biens par ce biais. Nous avons créé une banque de données numérique qui doit être complétée par les citoyens eux-mêmes. Cette banque de données stocke toutes les données relatives aux biens de valeur. Cela va de l'électronique aux bijoux, œuvres d'art et autres biens de valeur. La banque de données est protégée contre tout regard extérieur et est donc très confidentielle. Si les citoyens sont malgré tout victimes d'un cambriolage et/ou d'un incendie, ils peuvent soumettre très simplement un aperçu des objets de valeur à la police et/ou à la compagnie d'assurances.

Cet outil est actuellement en plein développement et pourra être présenté d'ici fin 2015. Votre avis est toujours le bienvenu à ce sujet

Un dernier pilier – mais non moins important – du plan d'action **est la collaboration avec les autres instances et niveaux de pouvoir.**

Un premier aspect de cette collaboration est le renforcement de la dimension européenne dans l'approche des vols dans habitations.

Déjà au cours de la Présidence européenne en automne 2010, nous avons mis l'accent sur 'une habitation sûre dans un quartier sûr par le biais du projet "a secure home in a safe community, through prevention, community policing and restoration".

Nous ne sommes certainement pas le seul Etat membre à être confronté à la problématique des vols dans habitations. C'est pour cette raison que notre Direction a lancé, le 1er octobre 2013, **le projet européen "An integral methodology to develop an information led and community orientated policy to tackle domestic burglary"**, en résumé "Domestic Burglary". Ce projet – financé avec le soutien de la Commission européenne – entend favoriser une approche intégrale et intégrée de la prévention du cambriolage à l'échelle européenne. En transposant des bonnes pratiques et des outils divers, les autres Etats membres de l'UE peuvent acquérir ou élargir leurs connaissances et expertise et œuvrer à la prévention des cambriolages résidentiels.

L'objectif de ce projet européen "domestic burglary" est de développer une méthodologie en vue de lutter contre les cambriolages dans les habitations. Il s'agit pour ce faire de mettre en place une approche structurée et de créer un cadre plus large pour d'éventuelles mesures. Le projet a une durée de 15 mois et se terminera donc, le mois prochain, à savoir le 31 décembre 2014. Cette conférence représente donc le point d'orgue du projet européen. Cet après-midi, nous vous présenterons en détail les résultats dans un de nos ateliers.

Un deuxième aspect est **la création de ponts avec les régions**. En effet, ces partenaires sont rarement consultés dans le cadre de l'élaboration d'une politique de prévention, mais leur rôle n'en est pas moins crucial. Nous avons donc rencontré différents représentants des régions dans le cadre de l'urbanisme et de la sécurisation des logements sociaux afin de jeter les bases de notre future collaboration. Compte tenu de la 6e réforme de l'Etat, cet aspect de la collaboration avec les régions sera encore renforcé à l'avenir.

La collaboration avec les provinces et les autorités locales est également un aspect que nous avons voulu développer. La DG Sécurité et Prévention entend apporter son soutien à tout projet de prévention local ou provincial destiné à avoir une portée nationale. Un des meilleurs exemples que nous puissions mettre en avant est l'excellente collaboration à tous les niveaux lors de la journée d'action nationale '1 jour sans'. Mais là, je laisserai le soin à la province du Limbourg de vous en dire davantage.

Nous avons constaté que les autorités ne sont pas seules dans la lutte contre les cambriolages. **Le secteur privé** a également un rôle essentiel à jouer. Des contacts avec plusieurs partenaires privés ont déjà été pris afin d'établir une collaboration durable. Nous poursuivrons sans conteste la collaboration avec d'autres partenaires privés dans les mois à venir.

Je souhaite enfin mettre l'accent sur **notre communication en matière de prévention des vols** dans habitations qui s'axe désormais de plus en plus sur l'utilisation des médias sociaux. L'utilisation des médias sociaux au sein des services de police et des services de prévention a fait l'objet d'un examen. Nous invitons depuis lors, de manière régulière, nos partenaires à relayer nos messages de prévention par ces canaux de communication.

Après vous avoir fourni un aperçu de l'état des lieux et des résultats du plan d'action de 2014, je souhaite à présent donner **le coup d'envoi de ces deuxièmes Etats généraux**. Des orateurs issus des différents maillons de la sécurité et des différents niveaux politiques viendront présenter leur vision de l'approche des vols dans habitations.